



97, quai de la marne
94340 JOINVILLE LE PONT

Comité de bridge de la Vallée de la Marne

Assemblée Générale électorale du 22/11/2017

Procès-verbal

Rémy DIVOUX, président du Comité, déclare ouverte la séance à 19 heures.

Sur les 2422 voix convoquées, 1979 voix sont présentes ou représentées, soit 81,7%.

1) Rapport moral (Rémy Divoux)

-Effectifs : le nombre de licenciés du comité en fin d'exercice était de 2422 (dont 51 scolaires), soit une baisse de 128 par rapport au début de l'exercice.

A noter : la baisse semble continuer sur l'exercice en cours puisqu'au 21/11/2017 le comité a enregistré 68 licences de moins qu'à la même époque de 2016.

- Activité :

- la participation aux compétitions (fédérales + comité) a été en baisse de 2,5%, baisse légèrement inférieure à celle envisagée du fait de la création de la coupe 1-2-3-4, qui a rencontré un bon succès.

A noter une forte baisse de participation au niveau "promotions" tandis que les autres catégories se maintiennent mieux.

- la fréquentation des clubs a diminué de 4,5%.

- le comité compte à présent 34 clubs, suite à la disparition du club Castel Bridge.

- Compétitions

- résultats des équipes du comité dans les compétitions : à noter principalement le titre de champion de France en Interclub D3 pour le BC Lagny. Le comité a également emporté 9 titres en ligues. Félicitations aux lauréats.

- responsable des compétitions : Philippe Rigaud n'a pas souhaité poursuivre son activité. Il est remplacé dans cette fonction par Alexis Savattier, dont le contrat de travail a été modifié en conséquence.

- Situation financière : Voir intervention D. Mazaleyrat et Y. Capdevielle..

- CRED : il n'y a pas eu d'appel à la CRED lors de la saison 2016/2017. A noter une procédure en cours pour la saison présente.

- Informations FFB suite au dernier conseil fédéral.

- situation financière de la FFB : un emprunt de 1,7 millions d'euros a été approuvé par l'AG de la FFB, pour couvrir des besoins de trésorerie ponctuels. Cet emprunt a été garanti par une hypothèque sur le siège de la FFB (qui pourra être levée pour une somme de 4800 euros). Un plan de trésorerie à 2 ans a montré que ces

difficultés étaient ponctuelles (liées au surcoût du site informatique), et que la situation devrait se normaliser rapidement.

- Internationaux de Lyon.

Cette épreuve a été très bien organisée et en conformité avec le budget prévu.

- Sponsoring

La Société Générale ne reconduit pas son action de sponsoring auprès de la FFB, et c'est le Crédit Mutuel qui prend le relais. La FFB bénéficie également du concours d'un nouveau sponsor : René Costes Viagers, dont les représentants ont pu intervenir au début de l'AG de notre comité pour présenter leur entreprise.

- Compétitions : il est envisagé de modifier les barèmes de points de victoire dans les matches par 4. Egalement à l'étude : un plan de rééquilibrage des séries dans le classement.

- Arbitrage :

- Le nouveau code doit être appliqué au 01/01/2018. Les arbitres doivent avoir suivi une session de recyclage faute de quoi ils perdraient leur agrément. 2 sessions ont eu lieu dans le comité, une troisième sera organisée en deuxième quinzaine de janvier.

- le comité compte un nouvel arbitre fédéral en la personne de Pascal Ringuet.

- Site internet du comité.

Les clubs sont invités à alimenter au mieux le site, notamment avec les événements qui les concernent, ainsi qu'avec leurs coordonnées et la mise à jour des responsables. Florence Préli est disponible pour les conseiller et les aider pour l'utilisation du site.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral.

2) Rapport financier (Dominique Mazaleyrat et Yves Capdevielle)

Un document présentant la situation financière du comité a été joint à la convocation (bilan complet établi par la société ACOFI). Les pages synthétiques sont les pages 23 et 24 du document.

Les disponibilités au 31/08/2017 étaient de 77.542 euros sur le compte d'épargne et 85.423 euros sur le compte bancaire à diminuer des dettes à court terme pour un montant de 33.549 euros. L'exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017 présente un solde positif de 4606 euros, une fois déduits les amortissements en cours.

A noter :

- une baisse significative des recettes sur les licences.

- une légère hausse des recettes sur les compétitions, malgré la participation moindre, du fait du réajustement à 11 euros des droits de table.

- une charge exceptionnelle de 10.000 euros, improprement intitulée "indemnités de licenciement" dans le bilan comptable : il s'agit du montant de la transaction sur lequel le comité et Alexis Savattier se sont accordés pour l'abandon de la procédure en cours aux prud'hommes.

- une charge exceptionnelle de 4.000 euros liée au passage en perte d'une créance ancienne paraissant irrécouvrable. Cependant il est toujours possible pour le débiteur de rembourser le comité ultérieurement; il sera alors enregistré un produit exceptionnel sur l'exercice concerné.

- un engagement pour retraites équivalent à 30.579 euros. Cet engagement va augmenter au fil des ans avec l'ancienneté des deux salariés. Cet engagement n'a jamais été provisionné dans les comptes du comité, il pourra être envisagé de le faire à l'avenir.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport financier.

3) Rapport de la commission du calendrier et des compétitions (Joëlle Maleplate, Jean-Pierre Enard).

- A noter : Joëlle ne souhaite pas conserver la présidence de la commission des compétitions pour la saison en cours.
- En l'état actuel, le calendrier 2017/2018 prévoit des compétitions pendant le week-end de Pâques. Il est souhaité de positionner ces compétitions sur d'autres créneaux. Cela paraît possible et les modifications nécessaires vont être apportées. Il faut bien être conscient que le calendrier est très chargé et qu'il sera toujours nécessaire de positionner des sessions lors des congés scolaires voire lors de certains week-ends prolongés.

4) Rapport de la commission Développement et Jeunesse (Patrick Le Flour).

- Patrick Le Flour rappelle les vecteurs de "recrutement" à court terme de nouveaux joueurs: les forums des associations, les comités d'entreprises, afin de pouvoir avoir des contacts avec des populations de "jeunes" adultes.
Patrick a rédigé un petit document d'aide à l'animation lors des forums et est intervenu auprès de 3 clubs pour dispenser une information et un soutien à ce sujet.
- Sur le plan du bridge scolaire, il faut noter une expérience intéressante menée par Jean-Pierre Précigout dans un collège de Saint-Denis : un cours de bridge pris sur des heures de cours de mathématiques pour des élèves de classe de sixième qui pourront être suivis, en accord avec le collège, jusqu'à la classe de troisième. Souhaitons le succès de cette initiative.

5) Elections

5.1 Election du bureau exécutif

5.1.1 - élection d'une liste présidentielle constituée d'un Président, d'un 1er Vice-président et d'un Secrétaire Général,

Sont élus à l'unanimité :

- **Président Rémy Divoux,**
- **1er Vice-président Christian Gaveriaux,**
- **Secrétaire général : Yves Capdevielle.**

5.1.2 - élection du 2ème Vice-président,

Est élu à l'unanimité : Jean-Pierre Précigout

5.1.3 - élection du Trésorier.

Est élue à l'unanimité: Dominique Mazaleyrat.

5.2 Election des membres de la Chambre Régionale d'Ethique et de Discipline (CRED)

5.2.1 - élection du Président,

Est élu à l'unanimité Samuel Rozenberg

5.2.2 - élection du Vice-président,

Est élu à l'unanimité: Yvan Véronneau

5.2.3 - élection des trois membres titulaires et trois membres suppléants, élus dans l'ordre du nombre de voix obtenues.

Sont élus à l'unanimité membres titulaires : Luc Chauvet, Jacques Delahaye, Jean-Pierre Fevre.

Sont élus à l'unanimité membres suppléants : Christiane Montaron, Françoise Vaillant, Henri-Claude Adhéra.

5.3 Election des Présidents de Commission statutaire

5.3.1 - élection du Président de la Commission Développement et Jeunesse,
Est élu à l'unanimité : Patrick Le Flour

5.3.2 - élection du Président de la Commission Calendrier et Compétitions
Est élu à l'unanimité : Jean-Pierre Enard

Nota : Conformément à l'article 16 du titre VIII des statuts du comité, la prochaine assemblée générale électorale se tiendra en 2019.

Aucune question complémentaire n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Président



Rémy DIVOUX

Le Secrétaire Général



Yves CAPDEVIELLE